

## Tarifs de l'EMS Beau-Séjour pour 2024

## Prix de pension à charge du résident

■ Prix de pension journalier long séjour à charge du résident :

Total de l'hébergement		Frs.	177.95
	Investissement immobilier	Frs.	6.15
•	Investissement mobilier	Frs.	3.65
•	Forfait SOHO	Frs.	168.15

Participation aux soinsFrs. 23.00

Total à charge du résident <u>Frs 200.95</u>

Ces tarifs sont applicables aux personnes qui résident dans le canton de Vaud depuis minimum 1 année où pouvant justifier d'un assujettissement fiscal principal de 5 ans au moins

■ Prix de pension journalier court séjour (max. 30 jours/année) à la charge du résident

Frs. 60.00

Le résident au bénéfice des prestations complémentaires PC AVS/AI peut faire parvenir sa facture de participation aux PCG et se voir rembourser Fr. 30.- par jour

Allocation pour impotent

•	Faible	Frs.	245.00
•	Moyenne	Frs.	613.00
	Grave	Frs.	980.00

#### Chambre individuelle

•	Supplément chambre à 1 lit	Frs.	330.00	
		par r	mois	

 Supplément pour chambre à lit avec sanitaire privé
Frs. 450.00 par mois

Supplément pour chambre à
1 lit avec douche privée
Frs. 500.00
par mois



# Prestations supplémentaires à choix 2024

## Autres prestations

■ RC collective AXA Frs. 20.00 par an

■ Abonnement téléphonique

Non comprises les communications internationales Frs. 25.00 par mois

 Raccordement de télévision – Téléréseau

Frs. 13.00 par mois

#### Services divers

TransportPrestataires externes selon leurs tarifs

Couture

Divers – retouches
Frs. 45.00/de l'heure

Marquage du linge (forfait)
Frs. 130.00

■ Coiffeuse & Podologue

Prestataires externes selon leurs tarifs



